« LA FEE BLANCHE – TERRE DE RUNNING »

Le Samedi 27 Février 2027

REGLEMENT

PARCOURS :

Course nature, sur neige (sous réserve des conditions d'enneigement), en semi-nocturne, sur le domaine nordique de Margériaz (Aillons-Margériaz 1400).
10.5km, +/ 260m de D+.
Le parcours se fait sur deux boucles.

CATEGORIES :

Course ouverte à toute personne majeure, le jour de la course, homme ou femme, licencié(e) F.F.A. ou non licencié(e).
La course est ouverte aux catégories d'âges suivantes.

Masters	MA	1992 et avant
Seniors	SE	1993 à 2004
U23 / Espoirs	ES	2005 à 2007
U20 / Juniors	JU	2008 et 2009 (uniquement les personnes nées avant le 27/02/2009)

DEPART ET ARRIVEE :

- Briefing à 17h50 au départ du domaine nordique, puis départ à 18h.
- Arrivée au même endroit.

INSCRIPTIONS ET TARIFS :

Inscriptions jusqu'au 26 février 2027 à midi, dans la limite des dossards disponibles
Inscription : 17 €
Majoration de 3€ après le 23 février 2027

- Inscriptions en ligne sur www.terrederunners.com
  bulletin individuel d'inscription dûment rempli sur le site,
  règlement de 17 € par CB,
  téléchargement ou présentation sur place de la licence F.F.A. ou d'une attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) de moins de trois mois, obligatoire pour les non licencié(e)s.

- Par courrier, à l'adresse suivante :
  AILLONS MARGERIAZ EVENEMENTS – 73340 AILLON-LE-JEUNE

  bulletin individuel d'inscription dûment rempli et signé,
  règlement de 17 € à l'ordre de : Aillons-Margériaz Evènements,
  photocopie ou présentation sur place de la licence F.F.A ou d'une attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) de moins de trois mois, obligatoire pour les non licencié(e)s.

Pas d'inscription par téléphone ou sur place le jour « J »
Les inscriptions sont limitées à 500 participants

- **Vous êtes licencié(e) :**

  à la Fédération Française d'athlétisme : vous devez impérativement noter votre numéro de licence sur le bulletin d'inscription et présenter la licence lors du retrait du dossard.

- **Vous êtes non licencié(e) :**
  Vous devez impérativement joindre d'une attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) de moins de trois mois à la date de l'épreuve le 27/02/2027.
  (Dispositions conformes à la loi n°99-223 du 23 Mars 1999)

Pour les licenciés F.F.Tri, il faut désormais présenter d'une attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) de moins de trois mois, votre licence n'est plus valide.

Attention : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, le départ de la course sera interdit aux athlètes n'ayant pas présenté de licence sportive ou d'attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) de moins de trois mois.

Dossards à retirer le jour J (dès 16h30)
Envoi possible par courrier, jusqu'au mercredi 17/02. (+1€ sur www.terrederunners.com)

Toute modification concernant l'inscription ou le participant, ou dans le cas d'une cession de dossard à un tiers, devra impérativement être portée à la connaissance de l'organisateur et validé par celui-ci avant le 26 février 2027 à 12h ou le jour J lors de la remise des dossards avant 17h.

Toute fausse déclaration de la part du participant au moment de l'inscription ne pourra entraîner la responsabilité de l'organisateur.

BARRIERES HORAIRES

Pour des questions d'organisations (sécurité, limitation du temps passé sur le parcours par les bénévoles et gestion du timing), l'organisation a mis en place 1 barrière horaire.

Sur le domaine nordique : après la sortie de la piste bleue, les coureurs repassent sous l'arche de départ pour un dernier tour sur la piste des fées. Elle est donc ici, au second passage sous l'arche de départ.
Elle est fixée à 19h00 (kilomètre : 6.0 ; temps de course : 60 min)

Les coureurs passant après ces horaires seront mis hors-course et rapatriés par l'organisation.

L'organisation se réserve la possibilité de modifier le lieu et l'horaire de la barrière horaire en fonction des conditions météorologiques ou d'aléas divers.

MATERIEL :

Parcours en autonomie totale, lampe frontale obligatoire.
Une paire de chaussures de trail adaptée
Les bâtons sont interdits.
Les crampons en métal de plus de 5mm sont interdits.
Les animaux sont interdits.

CLASSEMENT :

Il sera établi un classement scratch, à savoir toutes catégories confondues, un pour les hommes et un pour les femmes. Seront récompensés les 5 premiers hommes et femmes au scratch.

REMISE DES PRIX :

Un lot de bienvenue sera donné aux participants sur présentation du dossard (de 16h à 17h30) avant le départ de la course.
Cadeau de notre partenaire pour les 50 premiers inscrits.
Tirage au sort des dossards, en amont de la course, remise des prix à la récupération des dossards, présence obligatoire.
Les 5 premiers au scratch, homme et femme, seront récompensés.
Présence obligatoire. Pas de cumuls de récompenses.
Aucun prix souvenir ou de classement ne sera envoyé.

ASSURANCE :

- **Responsabilité civile** :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance individuelle accident auprès de la compagnie d'assurance GROUPAMA N° COHESION N° 41983536 0001

- **Responsabilité accident** :

Les organisateurs ne sont pas responsables des incidents, vols, dégâts pouvant intervenir aux équipements, matériels, voitures et objets personnels appartenant aux concurrents avant, pendant et après les épreuves.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence (F.F.A.), il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, à titre individuel.

ANNULATION :

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler la course en cas de mauvais temps. Remboursement des droits d'inscription, avec une retenue de 5 € pour la gestion de l'organisation.

Annulation et remboursement du dossard uniquement sur présentation d'un justificatif médical de contre-indication à la pratique sportive. Votre dossard peut être transmis sur accord des organisateurs. Le participant devra alors présenter une photocopie ou présentation sur place de la licence F.F.A ou d'une attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) de moins de trois mois, obligatoire pour les non licencié(e)s

SECURITE & BALISAGE :

Si vous ne prenez pas le départ ou en cas d'abandon, merci de remettre impérativement votre dossard à l'organisation.
L'organisation et le responsable du service médical, se réservent le droit de mettre hors-course, tout concurrent leur paraissant en difficulté. Il se verra retirer son dossard et sera reconduit à l'arrivée.

Le balisage du parcours sera assuré par des fanions de couleurs et de la rubalise.
L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le parcours initial selon des contraintes météorologies et/ou sécuritaires.

RAVITAILLEMENT :

Après la course; ravitaillement liquide et solide.
Pas de ravitaillement sur le parcours.
Dans une démarche écologique, merci d'amener chacun votre gobelet réutilisable.

SERVICE MEDICAL :

Le service médical est assuré par les pisteurs secouristes de la station des Aillons-Margériaz et les Ambulances Savoyardes.

PARKING :

Sur place, parking au pied des pistes à Aillons-Margériaz 1400.

ARBITRAGE :

Les litiges seront réglés par le directeur de course.

IMAGES :

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour l'utilisation des photos dans le cadre de la promotion de l'événement et de la station.

ENVIRONNEMENT :

Tout participant s'engage par le présent règlement à respecter l'environnement. Le coureur s'engage à préserver la tranquillité et la propreté des lieux traversés, ne pas jeter de papier ou emballage. A rester sur les sentiers balisés et ne pas couper les virages. Le coureur respectera aussi la faune et la flore, ainsi que les autres usagers et riverains

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

RENSEIGNEMENTS

Aillons-Margériaz Evènements
9 route de la combe,
73340 AILLON LE JEUNE

04.79.54.07.49 / 06.38.52.22.38
animation@lesaillons.com